



Rapport N°4

Aide aux lieux de spectacles « Lochi d'arti : I Sceni »

SERVIZIU CULTURA

2021/08/26



Afin de :

- Favoriser la diversité culturelle en encourageant la circulation des œuvres sur le territoire, la coproduction de la création artistique insulaire et les échanges avec l'extérieur ;
- Garantir l'égalité d'accès au spectacle ;
- Favoriser le rayonnement culturel de l'île ;
- Assurer la cohésion sociale des territoires et accompagner la construction de leur identité ;
- Favoriser l'intégration de la langue corse dans le projet.

La Collectivité de Corse, dans la politique visant à soutenir le programme d'activité, permet aux lieux de spectacle de diversifier et d'étoffer leur programmation annuelle.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer afin de demander à la Collectivité de Corse une aide financière de fonctionnement au titre de l'année 2022 pour l'aide aux lieux de spectacle « Lochi d'arti : I Sceni ».



Le plan de financement pourrait être établi comme suit :

Montant de l'opération HT : 172 780 € HT.

Participation CDC 60% : 103 668 € HT.

Participation de la commune 40% : 69 112 € HT.